

Séminaire « Soutenabilités »

Contribution - Covid-19 : pour un « après » soutenable

Nom : Ben Aim Drieux

Prénoms : Hélène

Institution ou entreprise : CNES Centre National d'Etudes Spatiales

Axe(s) :

- Quelle voie pour une économie soutenable ?

Intitulé de votre contribution : Contribution d'un collectif de citoyens du CNES - Quelle voie pour une économie soutenable ?

Résumé de votre contribution :

La crise déclenchée par la pandémie du Covid-19 a révélé avec force les fragilités intrinsèques au modèle économique dominant. Une crainte est largement partagée aujourd'hui, comme à l'issue de la crise de 2008 (financière entre autres) : que le monde d'après revienne au monde d'avant, voire en pire ! Pourtant, la cote d'alerte et d'acceptabilité est dépassée sur les indicateurs environnementaux, économiques et sociaux. Comme le CNR a su le faire en 1944 pour préparer les Jours heureux, construire un avenir soutenable impose d'engager une stratégie nouvelle, courageuse et déterminée : établir les critères traduisant le bien commun, engager massivement la Nation dans le développement d'axes économiques répondant à ces critères, affaiblir les secteurs toxiques qui ne les respectent pas par un sevrage progressif des aides d'État et des taxes rédhibitoires. Le basculement des capitaux des pôles toxiques vers les pôles vertueux s'accompagnera nécessairement d'un gigantesque plan de formation national qui pourvoira en compétences les entreprises des uns par la formation des travailleurs des autres, appuyé par un volet salarial, social et protecteur ambitieux. Volontariste, tenant son cap au plan national, l'État français s'armera de conviction pour décider ses partenaires européens à s'engager dans la même voie et réorientera les échanges internationaux pour que nos Jours Heureux soient partagés par le plus grand nombre, condition nécessaire pour un avenir mondial pacifié, solidaire et soutenable

France STRATEGIE - Appel à contribution - Covid-19 : pour un « après » soutenable – Mai 2020

Quelle voie pour une économie soutenable ?

Par un collectif de citoyens, salariés du CNES (Centre National d'Etudes Spatiales), forts de leur richesse individuelle et collective, ainsi que de leurs expériences professionnelles respectives dans un secteur scientifique et technique à fort impact sociétal et à risque élevé.

Contributeurs (ordre alphabétique) : Adroit Sophie ; Andral Alice ; Astorg-Lepine Christelle ; Bes Caroline ; Bourgeade Jean-Marie ; Brel Eric ; Brunner Coline ; Carbonne Denis ; Chadoutaud Pierre ; Cortiade Évelyne ; De Boissezon Hélène ; Delcelier-Douchin Françoise ; Deroin Laurent ; Descamps Hervé ; Gelot Philippe ; Guenard Vanessa ; Jacquesson Marie ; Jalabert Eva ; Kuhn Nicolas ; Lafont Sandrine ; Laherrère Jean-Marc ; Lapierre Didier ; Le Du Michel ; Manon Frédéric ; Massonnet Didier ; Mesnager Jean-Michel ; Mossay Laurence ; Pasquier Pierre ; Poivert-Becq Frédérique ; Pontet Bernard ; Revel Charlotte ; Sand Aurélie ; Tardivel Simon ; Thiry Marc

Résumé

La crise déclenchée par la pandémie du Covid-19 a révélé avec force les fragilités intrinsèques au modèle économique dominant. Une crainte est largement partagée aujourd'hui, comme à l'issue de la crise de 2008 (financière entre autres) : que le monde d'*après* revienne au monde d'*avant*, voire en pire ! Pourtant, la cote d'alerte et d'acceptabilité est dépassée sur les indicateurs environnementaux, économiques et sociaux. Comme le CNR a su le faire en 1944 pour préparer les *Jours heureux*, construire un avenir *soutenable* impose d'engager une stratégie nouvelle, courageuse et déterminée : établir les critères traduisant le *bien commun*, engager massivement la Nation dans le développement d'axes économiques répondant à ces critères, affaiblir les secteurs toxiques qui ne les respectent pas par un sevrage progressif des aides d'État et des taxes rédhibitoires. Le basculement des capitaux des pôles toxiques vers les pôles vertueux s'accompagnera nécessairement d'un gigantesque plan de formation national qui pourvoira en compétences les entreprises des uns par la formation des travailleurs des autres, appuyé par un volet salarial, social et protecteur ambitieux. Volontariste, tenant son cap au plan national, l'État français s'armera de conviction pour décider ses partenaires européens à s'engager dans la même voie et réorientera les échanges internationaux pour que nos *Jours Heureux* soient partagés par le plus grand nombre, condition nécessaire pour un avenir mondial pacifié, solidaire et soutenable.

Introduction

Ainsi que le rappelle France Stratégie dans son introduction au sujet proposé *Quelle voie pour une économie soutenable ?* la situation est inédite : à la différence de la crise de 2008 (financière entre autres), un facteur exogène (quoique) au cadre strictement économique, immobilisant hommes et machines pendant plusieurs semaines dans un nombre conséquent de pays.

La "situation de guerre" a été plusieurs fois évoquée par certains dirigeants et médias alors qu'il n'y a pas eu destruction massive de l'appareil productif ni de morts par millions (les maladies infectieuses causent jusqu'à 20 millions de morts par an, sans que celles-ci ne causent une panique planétaire).

Pourquoi ? Tout d'abord, c'est le monde économique "occidental" qui est touché en priorité, un rouage majeur de l'économie mondiale. Ensuite, dès les premières semaines, ont été mises en défaut des caractéristiques intrinsèques de ce modèle économique aujourd'hui dominant : des services de santé publics sous dimensionnés pour la gestion d'une crise sanitaire de cette ampleur, la gestion du matériel et des soins à flux tendu, la maîtrise perdue de certaines productions, délocalisées... Enfin, pendant la période de confinement, il a bien fallu que l'essentiel, le vital¹, continue de fonctionner : soigner, nourrir, informer, transporter (les personnes, la nourriture, le matériel médical), distraire et cultiver pour aider à passer ces moments difficiles. Et les acteurs de cet "indispensable" étaient là, bien présents.

¹ Nous considérerons dans ce texte comme « vital », ce qui relève de la vie elle-même : la santé, la nourriture, le logement, etc. ; comme « essentiel », ce qui relève de l'humain : l'éducation, la culture, etc.

Les semaines pendant lesquelles le monde a tourné au ralenti ont ébranlé ce qui semblait immuable, et ont entraîné une prise de conscience inédite parce que nul n'a pu s'y soustraire ; le citoyen, l'artisan, l'intellectuel, le pauvre, le journaliste, le politique.

Qu'en restera-t-il demain ?

Que faut-il engager dès aujourd'hui pour que les fondements d'une société bâtie sur du sable ne s'effondrent pas lors d'un prochain aléa, avec des conséquences en vies humaines et en explosion de la misère, catastrophiques ?

La réponse est sans nul doute dans un changement structurel, non pas dans une nouvelle version du "programme" avec lequel nous naviguions jusqu'alors, mais dans une nouvelle logique, radicalement différente : une économie que l'on dira *soutenable*, à la fois pour la planète et pour tous ses habitants. Une économie de satisfaction des besoins essentiels (se loger confortablement, se nourrir sainement, se soigner efficacement...), d'enrichissement de l'individu par l'éducation, la culture, les loisirs : un *être humain des Lumières* plutôt qu'un *homo consummatus*, dans un environnement respecté et développé, nourricier mais pas saccagé. L'humain en coopération fraternelle avec les autres peuples plutôt qu'en compétition mortifère.

Ne parlons plus de "croissance", synonyme pour certains de production et de consommation effrénées, ni de "décroissance", synonyme de retour à l'Âge de pierre pour d'autres. Nous ne le faisons pas ici. Mais nous faisons le pari qu'un État soucieux de sa population comme de celle des autres, volontaire pour implanter ce nouveau programme qui va conduire à une économie soutenable, courageux dans ses prises de décisions et déterminé à faire valoir auprès de la communauté internationale l'inéluctabilité de ses choix, emportera l'adhésion, tant auprès de ses citoyens que bien au-delà de ses frontières. Un cercle vertueux entre État et population peut se mettre ainsi en place, les actions de l'un amenant l'amélioration des conditions de vie et la prise de conscience citoyenne des autres.

Une économie apaisée/libérée, soutenable et solidaire

1.1. INTRODUCTION

Le modèle économique dans lequel nous vivons et que beaucoup subissent, ne peut s'accommoder ni de quiétude, ni de temps long. Sans cesse en mouvement, les capitaux recherchent les secteurs où le profit à court terme est maximum.

Perversion et appât du gain diront certains ; pas seulement. La circulation de l'argent est désormais majoritairement pilotée par des logiciels programmés pour cette recherche de profit ciblé et court-termiste. Consommateurs embarqués dans le processus au quotidien, sans cesse sollicités par de nouveaux produits ou services dont le besoin nous avait échappé mais que nous acquérons cependant, nous perpétons ce système collectivement, consciemment ou non.

Or, ce système suppose de produire. Produire, jeter et produire de nouveau. Cela revient à extraire et transformer des matières premières, transporter le produit fini, le promouvoir, le distribuer, l'utiliser (peut-être), le jeter et toujours, à chaque étape, consommer de l'énergie. Pour un constat accablant : des ressources naturelles ravagées, des matières premières et des mégawattheures d'électricité consommées, des milliards de tonnes de carbone rejetées dans une atmosphère déjà sous tension, des supermarchés qui bétonnent le pourtour de toutes les villes, des consommateurs bernés par une publicité enjoliveuse et vite lassés de cette nouveauté qui ne tient pas toujours ses promesses. Enfin, des déchets qui s'amoncellent, devenant trop rarement une nouvelle source de profit pour des investisseurs pas toujours vertueux.

Pendant quelques semaines pourtant, cette frénésie a marqué le pas ; confinés dans nos logements, peu sollicités par la promotion et interdits d'achats futiles, chacun, consciemment ou non, a (re)pris conscience de l'essentiel, du nécessaire au bien-être, du souhaitable et du superflu. Notre environnement s'en est trouvé partiellement assaini : moins de pollution dans les villes, moins de marchandises et de services non indispensables, moins de déchets produits, notamment.

Néanmoins, aussi puissante et tragique que soit cette crise, elle n'a eu qu'un faible impact sur l'environnement global. Prenons l'exemple du CO₂ : la crise n'a qu'à peine permis de respecter l'engagement annuel de l'accord de Paris sur le climat. Combien faudrait-il d'équivalent de crises Covid par an pour atteindre la neutralité carbone ?

Mais, finalement, ne suffirait-il pas de faire "mieux" ? De moins saccager pour produire plus ? L'idée serait séduisante car elle passerait par l'efficacité technologique. Idée fautive et dangereuse à la fois, car le seuil au-delà duquel la neutralisation de la pollution n'est plus suffisante est déjà dépassé. Nous sommes tellement nombreux et nos actions tellement impactantes qu'elles sont dès à présent insoutenables (ne serait-ce que le prélèvement qu'elles opèrent sur l'environnement).

Les Etats qui se sont octroyé, en quelques heures, le pouvoir exceptionnel de confiner des millions de personnes pendant 2 mois pour protéger leur population, de fermer partiellement leurs frontières, de bloquer la circulation des biens et des personnes, doivent maintenant tirer les leçons de cet épisode en le mettant dans la perspective des crises bien plus importantes à venir. Ils le peuvent juridiquement et ils le doivent constitutionnellement.

Et nous - citoyens, travailleurs, consommateurs - pouvons et devons être acteurs citoyens du changement dans notre comportement. Est-il dès lors possible de mettre en place un système où nous préservons cet essentiel, dont nous ne percevons enfin l'importance qu'aujourd'hui, et où nous limitons volontairement notre impact sur le monde, alimenté surtout par notre obsession du superflu ? Nous pensons que c'est possible et que, surtout, c'est nécessaire.

En son temps, le Conseil National de la Résistance a pris des mesures draconiennes mais profondes et décisives pour la population française. En quelques pages, la Nation, ses droits et ses devoirs étaient décrits simplement, compréhensibles par tous. Parce que même déplacé sur un autre terrain, le champ de ruines commence à ressembler à celui 1944, nous pouvons imaginer nos **Jours heureux** et ceux de nos descendants au travers d'une "*organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général*"².

Dans l'immédiat, établissons des critères, une grille de lecture de la soutenabilité, sur la base de la notion de "bien commun" que nous définirons ainsi : patrimoine universel des ressources naturelles nécessaires à la vie mais également accès de tous aux différentes formes de progrès, à l'instruction et à l'épanouissement personnel et collectif.

1.2. DEFINITION DES CRITERES

Au démarrage du confinement, le ministre de l'Economie lui-même a abordé la notion d' "*activités qui sont indispensables au fonctionnement du pays*"³. C'est bien que dans l'esprit même des acteurs politiques, il y a une différenciation de la nature des activités. Au-delà même de la période de confinement, l'Etat répertorie ce qu'il nomme les Opérateurs d'Importance Vitale (OIV) comprenant outre les acteurs de la Défense Nationale, ce qui est estimé primordial en temps de crise (la réquisition des personnels de ces entreprises peut alors être décrétée). L'un des critères de préférenciation de la réorientation de l'économie devrait en premier lieu être le caractère essentiel, vital de l'activité.

Mais le caractère vital d'une entreprise ou d'une administration ne la dédouane pas pour autant du respect d'autres critères ; parmi les plus importants, citons :

- la préservation des biens et des personnes (secteur pacifique)
- l'émission de gaz à effet de serre (en rapport de la production)
- l'utilisation de ressources naturelles (en rapport de la production)
- le taux de déchets produits (en rapport de la production)
- le niveau de comportement social : salaires, temps de travail, statuts, etc. (en regard de l'utilité sociale)
- le taux de profit réalisé (marchandisation contestable de certains produits/services : industrie du médicament, cliniques privées, écoles supérieures privées, etc.)
- le comportement à l'international (exploitation de populations à faible niveau de vie)
- l'accès au service (tarification)
- l'épanouissement individuel et collectif (développement du nombre d'emplois - emplois enrichissants)

1.3. DEVELOPPEMENT DES AXES PRIMORDIAUX

Sur la base de ces critères, qui combinent à la fois le caractère essentiel de l'activité pour la société mais également le respect de la valeur humaine et de son environnement, deux grandes catégories antinomiques de domaines d'activité se font jour : les domaines jugés primordiaux et les domaines qualifiés de "toxiques".

Les principaux secteurs d'activités primordiaux, au sens des critères définis sont ainsi décrits, leur adéquation auxdits critères étant précisés :

- Domaine de la santé : indispensable au fonctionnement du pays, impact faible sur les ressources environnementales et la pollution, secteur pacifique (s'il en est) ; producteur de déchets (modéré mais potentiellement dangereux) ; comportement social trop différencié entre public et privé et salaires/statuts/conditions de travail jugés insuffisants (en regard du "bien commun") ; taux de profit : secteur considéré comme incompatible du secteur marchand
- Domaine de l'éducation : fondamental pour l'épanouissement des individus et la qualification, impact faible sur les ressources environnementales et la pollution, secteur pacifique (dans un pays démocratique) ; producteur de déchets très modéré ; salaires/statuts/conditions de travail jugés très insuffisants (en regard du "bien commun") ; taux de profit : secteur considéré comme incompatible du secteur marchand

² Programme du Conseil national de la Résistance - Conseil national de la Résistance - 15 mars 1944 - Les Jours Heureux

³ Citation du ministre de l'Economie Bruno Le Maire, le 9 mars 2020 à Paris "J'invite tous les salariés des entreprises qui sont encore ouvertes, des activités qui sont indispensables au fonctionnement du pays, à se rendre sur leurs lieux de travail"

- Domaine de l'agriculture : indispensable à la survie (en cas d'impossibilité d'importation), impact trop important sur les ressources environnementales et la pollution (différencier sans pénaliser les différents types d'agriculture), secteur pacifique, producteur de déchets faible, salaires/statuts/conditions de travail insupportable dans les petites exploitations, taux de profit : secteur considéré comme incompatible d'une politique concurrentielle débridée
- Domaine de l'énergie : indispensable au fonctionnement du pays, impact sur les ressources et sur l'environnement grandement variable suivant la nature de l'énergie (uranium, charbon, gaz à effet de serre ou non, énergie intermittente ou non, etc.), secteur pacifique (s'il reste dans le domaine civil), salaires/statuts/conditions de travail dans la norme mais méritent une revalorisation liés au caractère fondamental de l'activité ; secteur considéré comme incompatible d'une politique concurrentielle débridée (consommateurs floués par des opérateurs indéclicats), à combiner avec les tarifs qui s'obscurcissent à mesure que des opérateurs privées envahissent le marché
- Domaine de la recherche : fondamental pour l'épanouissement des individus et la qualification, impact faible sur les ressources environnementales et la pollution, secteur pacifique (s'il reste dans le domaine civil) ; producteur de déchets modéré ; salaires/statuts/conditions de travail jugés très insuffisants (en regard du "bien commun") ; taux de profit : secteur considéré comme incompatible du secteur marchand s'agissant de domaines comme la santé (médicaments, matériel) par exemple
- Domaine des transports : indispensable au fonctionnement du pays, impact sur les ressources et sur l'environnement grandement variable suivant la nature du moyen de transport (électrique, carboné), secteur pacifique (domaine civil), salaires/ statuts /conditions de travail très dépendants du secteur (ferroviaire, routier, etc.) et méritent une revalorisation liés au caractère fondamental de l'activité ; secteur considéré comme incompatible d'une politique concurrentielle débridée dans le cas des transports publics (ouverture du rail à la concurrence) ; tarifs incompatibles d'une incitation à la réduction des émissions de GES par les véhicules routiers
- Domaine du bâtiment : indispensable au fonctionnement du pays, impact sur les ressources et sur l'environnement grandement variable (neuf/ancien), secteur pacifique, salaires/ statuts /conditions de travail très (trop) dépendants de l'entreprise ; qualification des personnels en deçà des enjeux de la transition écologique dans le domaine (grand plan de revalorisation des compétences nécessaire)
- Domaine des télécommunications : indispensable au fonctionnement du pays, impact sur les ressources et sur l'environnement (antennes, réseaux filaires, etc.), secteur pacifique (s'il reste dans le domaine civil), salaires/statuts/conditions de travail dans la norme mais méritent une revalorisation liés au caractère fondamental de l'activité ; secteur considéré comme incompatible d'une politique concurrentielle débridée (consommateurs floués par des opérateurs indéclicats), à combiner avec les tarifs qui s'obscurcissent à mesure que des opérateurs privées envahissent le marché

1.4. AFFAIBLISSEMENT DES AXES TOXIQUES

A l'opposé, ces mêmes critères permettent d'identifier les activités de production de biens ou de services peu utiles au bon fonctionnement de la société, voire toxiques. Et au-delà de l'identification de secteurs spécifiques, ce sont toutes les entités collectives qui sont concernées.

Et force est de constater que, tous domaines confondus, les chartes éthiques, sociales et écologiques des entreprises, qu'elles aient été faites sincèrement ou cyniquement n'ont pas eu suffisamment d'effet. Il est donc temps d'associer ces chartes à des critères chiffrés et objectifs, et surtout à les mettre en regard de contraintes financières fortes, que ce soit par des moyens juridiques (interdictions assorties d'amendes, normes, etc.) ou financiers (taxes, charges et cotisations).

Le premier domaine concerné est la publicité que nous subissons en tout lieu, toute circonstance et sans possibilité de s'y soustraire (panneaux, télévision, téléphonie, voies de circulation, stades, papier distribué, ordinateur, etc.). Inutile, polluante et intellectuellement toxique surtout pour les jeunes cerveaux, elle n'a la plupart du temps pour seule vocation que d'accélérer la consommation de produits non désirés, non indispensables et générateurs de déchets. De plus, de cette injonction à consommer peut découler la création de besoins artificiels dont la privation imposée par leur coût conduit à un sentiment de frustration inacceptable pour une société à objectif de sérénité.

L'usage du mirage de la gratuité de certains services (télévision, réseaux sociaux, services internet, etc.) n'est que le reflet de l'abus de confiance du consommateur que l'on exploite outrancièrement par ailleurs par l'accaparement de ses données personnelles en vue d'en faire un soldat exemplaire de l'hyper consommation.

Une réglementation s'impose donc pour limiter ces agressions et plutôt pour promouvoir, grâce à ces moyens, des comportements ou produits que nous qualifierons de vertueux. L'économie, estimée à 20 Mrd/an en France, pourrait être ainsi redirigée vers l'économie réelle. Débarrassés des panneaux publicitaires, nos espaces de vie collective s'en trouveront plus beaux et apaisés. Il est à noter que des villes du monde entier ont déjà fait ce choix (Sao Paulo en est un bon exemple) voire des pays (Cuba) et ce malgré la disparition des revenus publicitaires pour la collectivité.

Un autre fonctionnement à proscrire est le recours sans contrôle et sans éthique par les entreprises et les particuliers à des moyens de transport polluants. Un moratoire au sein des entreprises s'impose pour limiter les déplacements professionnels qui pourraient être remplacés par les moyens de communication à distance. De même sur le plan individuel, l'éthique et la responsabilité citoyenne ne suffisent pas à limiter les effets destructeurs du tourisme de grande

ampleur. Une politique devra être déployée, tenant compte de l'épanouissement personnel qu'offrent les voyages, prenant soin de ne pas créer un tourisme pour élites mais limitant leur volume global. Un système de taxes fiscales fortes, dont la taxe carbone au premier plan, peuvent soutenir cette transition.

Plus subtile, car incluant parfois une complicité du consommateur, l'obsolescence programmée abusivement et la production et consommation de biens de piètre qualité sont des pratiques parasites qu'il convient de combattre. Nous demandons aux États (au moins au niveau européen) de mettre en place une réglementation stricte dans les normes de production afin de limiter drastiquement la présence sur le marché de nombre de ces produits jetables.

Enfin, soulignons l'importance capitale de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale. Nous préconisons que ces pratiques soient durement punies par la Loi et que l'on stoppe tout commerce et échange par le biais d'un embargo économique et diplomatique avec les paradis fiscaux (en commençant par exiger une remise à plat des Traités européens sur ce sujet).

Une fiscalité et un modèle social en support à l'économie

1.5. INTRODUCTION

Dans le principe, la (ré)orientation de l'économie peut prendre plusieurs formes : il est toujours possible d'attendre la prise de conscience citoyenne qui conduirait à une orientation plus vertueuse de la consommation, ou poursuivre une politique pointilliste de taxes définies par l'Etat sans contrevenir à tous les engagements commerciaux convenus à l'international ; plus résolument, de définir une politique d'encadrement stricte qui aura nécessairement des impacts sur le positionnement de la Nation vis-à-vis de ses partenaires actuels. Cette dernière voie est assurément la seule qui permette d'atteindre les objectifs fixés.

Sans aller jusqu'à déterminer les prix de chaque bien/service ni la politique des salaires de chaque domaine industriel ou commercial, il est possible de définir un encadrement du fonctionnement économique et fiscal des domaines privilégiés, primordiaux, afin de les rendre attractifs et des domaines jugés toxiques afin de les rendre dissuasifs.

1.6. ENCOURAGEMENT DES AXES PRIMORDIAUX, ENCADREMENT DES AXES TOXIQUES

Dès l'arrêt des activités lié au confinement, l'État français (comme beaucoup d'autres d'ailleurs) a développé une politique d'aide massive aux entreprises : mesures directes sous forme de prêts (seront-ils jamais remboursés ?), mesures indirectes comme la prise en charge du chômage partiel. Des milliards comme s'il en pleuvait ! Notons que ce sont les mêmes qui prônent une libéralisation plus forte encore du marché et qui vilipendent le rôle interventionniste de l'État, qui sont les premiers à réclamer son aide et à s'insurger de la timidité des mesures, chaque fois qu'une crise se produit.

Une discrimination plus affirmée de la destination des aides, assujetties au respect des critères édictés est un moyen efficace pour encourager le développement des secteurs privilégiés et dans le même temps, d'assécher les activités toxiques :

- Dans l'immédiat, cesser l'abondement financier des entreprises des secteurs toxiques ; les salariés de ces entreprises qui viendraient à perdre leur emploi sont autant de forces vives que des secteurs jusqu'alors peu promus et pourtant fondamentalement utiles à la société pourraient accueillir.
- La structure Pôle Emploi ou une structure nouvelle liée à cette (ré)orientation économique doit alors être dotée de moyens et de pouvoirs lui permettant de proposer rapidement un éventail de formations qualifiantes à ces personnels, leur donnant ainsi les moyens de se définir un nouveau parcours de vie.
- Par effet de report, les aides de l'Etat préalablement distribuées aux entreprises de ces secteurs toxiques seront reportées vers les domaines jugés essentiels.

En parallèle, la politique des taxes aux entreprises doit être largement revue. De même qu'il était proposé une "sur-taxation des biens ostentatoires" dans le projet de Loi de finances 2018 (voitures de sports, yachts, caviar, etc.), nous proposons un panel de taxes élaborées par critère (inutilité sociale, taux de carbone à la fabrication, à l'utilisation, au recyclage, au transport, épanouissement personnel, etc.) qui rendront dissuasifs par leur prix, une large gamme de produits et de services par l'accumulation de critères négatifs.

Considérant le volet individuel, le bon sens voudrait que l'on recommande une taxation plus forte sur les surfaces habitées (nombre de personnes au m²) qui pousse à l'artificialisation des sols, que le nombre de séjours par personne vers des destinations lointaines (bilan carbone catastrophique), etc. Nous n'irons pas jusque-là dans ce document.

1.7. FINANCEMENT DES MESURES

L'application des critères définis précédemment pour une réorientation de l'économie va naturellement diriger les fonds publics et les liquidités privées vers les secteurs qui sont à privilégier.

Au-delà, pour aider au développement de nouveaux secteurs ou pour réactiver des secteurs en péril, comme déjà évoqué, l'État peut (et doit) faire preuve de davantage de fermeté quant au respect de la législation et appliquer des sanctions exemplaires à toute entité (entreprise, individu) convaincu de fraude ou d'évasion fiscale (~ 100 milliards par an). Outre le volume financier à réinjecter dans l'économie réelle et en support à la soutenabilité, il s'agit de la participation de tous à l'effort républicain. Le renforcement de la fonction publique fiscale (dont ~ 50 000 postes sont en passe d'être supprimés) est essentiel pour assurer cette tâche.

En 2020, plus de 450 "niches fiscales" permettent de déroger légalement à l'impôt. Outre la complexité qu'elles engendrent, elles dénotent soit un système fiscal à bout de souffle qu'il conviendrait de réformer, soit un encouragement à ne pas participer à l'effort collectif, ce qui est inacceptable.

Reste que le financement des grandes entreprises privées est assuré en partie par des capitaux extérieurs, au travers de la bourse notamment. La confiance des investisseurs et les volumes de capitaux qui en résultent sont exclusivement proportionnés au profit escompté, en aucun cas à la valeur éthique des biens et des services produits. Le coup porté à la publicité (plusieurs milliards par an) et le frein mis à la spéculation, stérile, réinjecteront naturellement des liquidités dans la production réelle en général et soutenable en particulier grâce au jeu des taxes/critères. Pour freiner l'activité spéculative du milieu financier qui ne pense qu'à court-terme, des moyens existent, allant de la taxe Tobin sur les transactions financières, à l'interdiction des paris à la hausse ou à la baisse sur les titres financiers comme c'était le cas jusqu'à la fin du XIX^e siècle en France, alors que le capitalisme était florissant.

Une voie complémentaire est de penser que le système devrait être au moins « neutre » qu'il utilise un robot ou une main d'œuvre humaine et l'automation ne devrait pas réduire les recettes fiscales. On pourrait y parvenir en supprimant les déductions de l'impôt sur les sociétés pour les travailleurs remplacés par la machine, en créant un « impôt sur l'automation » qui reflète les régimes de chômage existants, en accordant des avantages fiscaux compensatoires aux travailleurs humains, en prélevant un impôt sur le travail indépendant des entreprises ou en augmentant le taux de l'impôt des sociétés.

1.8. LE VOLET SALARIAL ET SOCIAL

La taxation ajustée sur les critères de soutenabilité va naturellement opérer un transfert de la main-d'œuvre des entreprises les moins respectueuses (certaines d'entre elles disparaissant par ailleurs), vers les domaines les plus essentiels. Un encouragement supplémentaire à ce transfert peut se traduire par une revalorisation substantielle des salaires dans ces branches d'activités.

De la notion de "salaire minimum vital" de la Charte du travail de 1941 qui est à l'origine du SMIC actuel, gardons le caractère universel mais conférons une valeur exceptionnelle au salaire des personnels engagés dans les entreprises (publiques ou privées) d'un domaine d'activité soutenable et de vital, rendons-le "essentiel" en doublant sa valeur actuelle. Au-delà, une échelle de salaires raisonnable doit être imposée (5 fois le "salaire minimum essentiel").

Au fil du temps, l'État s'est départi de son rôle d'assistance aux plus démunis pour s'en remettre aux associations caritatives, aux Organisations Non Gouvernementales (mais financées par les États ...). Bien au-delà, le financement de la recherche sur certaines maladies repose exclusivement sur le financement de donateurs privés, l'alphabétisation sur le bon vouloir de quelques humanistes locaux, etc.

Beaucoup de ces structures fonctionnent grâce au bénévolat ; elles apportent leur soutien selon leurs propres critères ; elles masquent la misère et au final, ne la réduisent pas.

Il est temps que l'État ré-assume son rôle dans ces domaines par l'embauche de ces personnels dans les secteurs publics, par nature universels, ne laissant plus à l'appréciation des initiateurs quelles catégories de personnes il convient s'assister mais traduisant la reconnaissance des compétences et l'utilité de ces acteurs sociaux.

Une nouvelle France dans un nouveau monde

1.9. INTRODUCTION

Les mesures préconisées dans les paragraphes précédents violent pour certaines des Traités européens (concurrence libre du Traité de Lisbonne) ou internationaux (règles de l'Organisation Mondiale du Commerce). La France devra faire valoir dans ces cercles, le besoin d'un moratoire des Traités, le temps d'engager des discussions collectives sur les

projets à venir, et tenter de (réussir à) convaincre ses interlocuteurs de l'inéluctabilité d'une orientation internationale et universelle de l'économie dans laquelle elle s'engage.

1.10. LA FRANCE ET L'EUROPE

En Europe, l'obstacle aurait pu paraître insurmontable si l'union et la concorde prévalaient et que l'espoir que les peuples avaient pu y voir à sa création avait été concrétisé, 60 ans après. Il n'en est rien ; le sentiment européen ne fait guère vibrer les peuples d'Europe et le repli nationaliste mortifère guette. Pourtant, dans les textes des Traités, nombreux sont les articles dont la politique économique "réorientée" peut se prévaloir, notamment, et pour autant que l'on traduise "durable" en "soutenable" : "*l'Union [...] contribue [...] au développement durable de la planète*", *soutient [...] le développement durable sur le plan économique, social et environnemental des pays en développement dans le but essentiel d'éradiquer la pauvreté*" etc. La crise actuelle, mondiale, est peut-être l'occasion unique de mettre à l'unisson les européens, dirigeants et peuples, sur la base d'un projet courageux mais clivant, déterminant pour l'avenir de tous. On peut tous l'espérer mais attendre sa réalisation pour agir serait en premier renoncement ; les discussions bilatérales ou au sein de l'Union pourront s'engager une fois le programme mis en place sur le territoire national.

1.11. DE NOUVEAUX ECHANGES INTERNATIONAUX

Au-delà des frontières européennes, et d'autant plus que la stratégie proposée serait reprise par d'autres pays européens, la réorientation de l'économie va directement et très rapidement influencer sur l'économie de plusieurs pays : ceux qui fabriquent ou cultivent à bas coût et dont la production est consommée à l'intérieur de nos frontières ; ceux chez qui on approvisionne des matières premières carbonées et dont la consommation devrait chuter au fil du temps, ceux qui vivent de l'évasion fiscale (les paradis fiscaux), etc. Une grande action diplomatique doit être engagée dès la mise en place du programme économique : pays par pays, il s'agira d'identifier de nouveaux partenariats, respectueux du principe de soutenabilité, au bénéfice des populations des pays tiers. L'action diplomatique ne devra pas s'arrêter à la négociation d'échanges bilatéraux mais se poursuivre dans tous les grandes instances internationales.

Conclusion

La crise économique qu'a révélée la pandémie du coronavirus couvait sous la cendre. Depuis la crise financière mondiale de 2008, en passant par des épisodes de tensions plus ou moins étendus dans la géographie et dans le temps, les mêmes causes produisent les mêmes effets. A l'issue de chaque événement, les gouvernements pallient les effets en utilisant l'argent public pour « relancer » la pierre de l'économie, mais avec toujours avec la même fronde ... relance artificielle qui ne fait que retarder une crise plus grave encore, économique, mais également politique : repli massif des économies nationales sur elles-mêmes, mise en danger des populations les plus vulnérables aux évolutions climatiques, défiances des peuples vis-à-vis de leurs élites avec affrontements et répressions à la clé, guerre(s)...

Dans les cercles de pouvoir, dans les médias, dans les conseils d'administration des grandes entreprises, il est question de changement, d'une *relance verte* ; on appelle de ses vœux une *économie et une société plus résilientes faces aux crises*. Pourtant, dès lors qu'il est question de subventionner "à la carte", il y a crispation, haro ! sur l'interventionnisme de l'État dans l'économie. Chacun encourage la vertu ... mais de préférence chez le voisin !

Quand le ministère de la transition écologique et solidaire écrit *À l'heure où certains sont tentés de faire pression sur les décideurs politiques pour mettre entre parenthèses les enjeux de la protection de la planète*, on a la confirmation que la machine est déjà en route : les responsables des grandes entreprises sont à la manœuvre pour que leur secteur d'activité soit pérennisé, quoiqu'il en coûte à la qualité de l'air, à l'amoncellement des déchets, à la biodiversité, etc. Ils savent, en fins connaisseurs de l'économie stratégique, que le taux de profit mondial étant inéluctablement à la baisse, les détenteurs de grands capitaux positionneront leurs actifs vers les secteurs à profit maximum ; et que des taxes imposées sur les secteurs les moins "soutenables" conduiront à la disparition des plus faibles d'entre eux.

Jusqu'alors, ces acteurs du non-changement ont eu le pouvoir et les moyens financiers d'imposer leur volonté et les citoyens n'ont pu que constater l'impuissance de leurs dirigeants politiques à changer la donne. L'abstention croissante aux élections en témoigne. Gageons qu'un projet politique et économique ambitieux, basé sur les critères de soutenabilité, serait soutenu par la volonté populaire, d'autant qu'il serait porté par un pouvoir politique courageux et déterminé.